

# INFORMATICIEN(NE)

## Finalité de l'emploi

L'informaticien assure le fonctionnement quotidien, la maintenance et l'évolution du système informatique de la structure. Il garantit la stabilité, la performance et la sécurité des équipements, logiciels et réseaux utilisés par les services fédéraux et, parfois, par les structures territoriales (ligues, comités). Il contribue à la modernisation numérique de la structure en participant aux projets de développement applicatif, à la gestion des bases de données et à l'assistance technique aux utilisateurs.

## Missions principales

- Assurer la maintenance et le bon fonctionnement du parc informatique (matériels, logiciels, serveurs).
- Gérer les demandes de support utilisateurs et résoudre les incidents techniques.
- Participer au déploiement et à la mise à jour des outils fédéraux (SPID 2, Espace mon club, plateforme de formation).
- Administrer les bases de données fédérales et garantir leur sécurité.
- Participer au développement, au test et à l'intégration de nouvelles applications.
- Gérer les sauvegardes, mises à jour et droits d'accès.
- Contribuer à la sécurité informatique et à la conformité RGPD.
- Assurer une veille technologique sur les nouveaux outils numériques.
- Appuyer les ligues et comités sur leurs besoins techniques ponctuels.

## Formation et diplômes requis

- Bac +2 à Bac +3 en informatique (BTS SIO, DUT Informatique, Licence Professionnelle).
- Expérience souhaitée dans un service informatique ou dans une fédération sportive.
- Connaissance du milieu sportif appréciée.
- Certifications (Microsoft, Cisco, Linux, etc.) valorisées.

## Évolutions possibles

- Administrateur systèmes et réseaux.
- Développeur ou technicien applicatif.
- Responsable du système d'information (RSI).
- Chef de projet informatique.

